



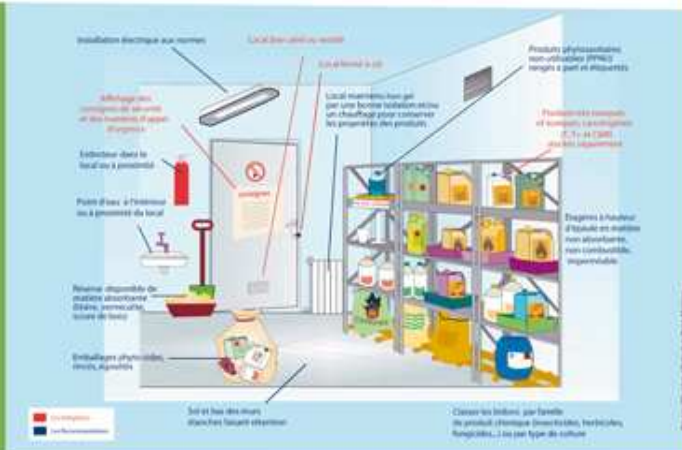
# STOCKER LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

## SUBSTANCES DANGEREUSES



### ➤ Stocker les produits phytosanitaires dans de bonnes conditions c'est :

- Assurer la sécurité des personnes
- Éviter les pollutions
- Limiter les incendies et accidents
- Conserver les propriétés physico-chimiques et l'efficacité des produits
- Bien gérer les stocks



Le local doit être réservé **uniquement au stockage de produits phytosanitaires**

### ➤ Où le positionner ?

- Eloigné à plus de 15m des habitations et plus de 35m des cours d'eau
- Proche du lieu de remplissage

### ➤ Quelle quantité de produits stocker ?

Au-delà de 15 tonnes: le stockage de produits phytosanitaires peut être soumis à la législation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

*A savoir : Pour qu'ils ne s'imprègnent pas des produits et gardent toute leur efficacité, les équipements de protection ne doivent pas être rangés dans le local phytosanitaire.*

LOCAL PHYTOSANITAIRE



**Numéros utiles**

SAMU : **15 ou 112**

POMPIERS : **18 ou 112**

**Phyt'attitude**

Signalez-nous vos symptômes

N° Vert 0 800 037 037

